



## ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE  
RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2026-0452  
Date : **10 JUIN 2026**

Mis en ligne le : **10 JUIN 2026**

**Objet : Prorogation de l'arrêté municipal n° PA 2026-0373**

**Lieu : Chemin des Hermès**

**Durée : Du 21 juin au 10 juillet 2026**

N° Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-1 et suivants ;  
**Vu** le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° PA 2026-0373 du 11 mai 2026, donnant autorisation à la société VRTP d'effectuer des travaux de pose de réseaux électriques et raccordement Enedis, pour la période du 1<sup>er</sup> au 20 juin 2026 ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° 26-10 du 30 mars 2026, portant délégation de signature à Madame Lalia ATTAFF pour l'Aménagement et la gestion des Espaces publics ;  
**Considérant** la demande en date du 4 juin 2026, de la société VRTP, sise Z.I. les Ferrages à 83170 TOURVES, sollicitant l'autorisation de proroger les travaux, jusqu'au 10 juillet 2026 ;

### ARRÊTE

#### Article 1

Les dispositions de l'arrêté municipal n° PA 2026-0373 du 11 mai 2026 sont prorogées jusqu'au 10 juillet 2026.

#### Article 2

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou de sa notification, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Article 4

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction de la Collecte Ménagère.

Lalia ATTAFF  
Adjointe au Maire  
Déléguée à l'Aménagement  
et la Gestion des Espaces Publics

